

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le

11 novembre 2010 à 19 h 30 à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 26 octobre 2010 : approbation (vote)
2. Subsidés 2010 aux groupements, asbl,... : décision (vote)
3. Finances communales : modification budgétaire n°2 de l'exercice 2010 : arrêt (vote)
4. Cultes : Fabrique d'église de Villeroux : modification budgétaire pour l'exercice 2010 : avis (vote)
5. SEDIFIN : Assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)
6. SEDILEC : Assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)

HUIS CLOS

7. Personnel enseignant
 - a) Mise à la retraite prématurée : décision (vote)
 - b) Désignation : ratification (vote)

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Pour le Collège communal,

Par ordonnance :

Le Bourgmestre

C. JOSSART

